

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18622 - 72ÈME ANNÉE

Dans trois jours, l'événement politique à Sainte-Suzanne

9e Congrès du PCR : «Rassembler pour la responsabilité»



Le Parti communiste réunionnais tiendra son 9e Congrès dimanche à Sainte-Suzanne. Le PCR définira sa ligne stratégique sous le mot d'ordre de « Rassembler pour la responsabilité ».

Lors de sa conférence de presse mardi, le PCR a donné le ton de son 9e Congrès qui se déroulera dans trois jours à Sainte-Suzanne. Le mot d'ordre sera « Rassembler pour la responsabilité ». Il fixe le niveau des responsabilités qui attend chaque communiste : poursuivre les combats lancés par Paul Vergès. Rassembler dans la lutte pour le droit à la responsabilité s'inscrit en effet dans la raison d'être du PCR. En 1959, la création du PCR était celle d'un instrument de lutte capable de remettre en cause la vieille structure coloniale. La ligne était de

donner aux Réunionnais les moyens de gérer leurs affaires par l'intermédiaire d'une assemblée. 13 ans après l'abolition du statut colonial, l'égalité inscrite dans la loi était encore très loin. La faute aux gouvernements successifs qui pouvaient compter sur de fidèles soutiens à La Réunion pour maintenir les structures du régime colonial dans l'île. Puisque Paris avait démontré son incapacité à appliquer la loi du 19 mars 1946, c'était donc aux Réunionnais de prendre en main la responsabilité du progrès social dans leur pays.

Un espoir trahi

En effet, la loi dite de départementalisation découlait de la volonté des peuples des « Quatre vieilles » — Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion — de sortir au plus vite de la misère coloniale. C'est pourquoi ils revendiquaient l'égalité en droit avec les citoyens de l'ancienne métropole. Cela devait permettre l'application immédiate des conquêtes sociales obtenues sous le Front Populaire, puis lors de la mise en œuvre du programme du Conseil national de la Résistance.

Dans notre île, le peuple s'était largement rallié au mot d'ordre de « Réunion département français ». C'est pourquoi les deux députés de La Réunion élus en octobre 1945 appartenaient au CRADS, le mouvement politique qui traduisait l'aspiration sociale au changement, tout en rassemblant au-delà des étiquettes. Ce choix était un saut dans l'inconnu parfaitement assumé par nos aînés. Car au moment du vote, ils ne connaissaient pas la Sécurité sociale, la retraite ou l'impôt sur le revenu. Ils avaient l'espoir que ces mesures pouvaient les sortir de la misère. Raymond Vergès et Léon de Lépervanche ont été à la hauteur de cet espoir. 5 mois après leur élection, ils obtenaient l'unanimité de l'Assemblée constituante sur une proposition de loi partagée avec leurs camarades de Guadeloupe, Guyane et Martinique. Composée de trois courts articles, la loi du 19 mars 1946 prévoyait l'égalité sociale au 1er janvier 1947. Elle n'a pas été respectée. La volonté populaire exprimée clairement dans les urnes était donc bafouée par les institutions qui avaient la tâche d'appliquer la loi.

Trouver et appliquer des solutions réunionnaises

La Réunion paie aujourd'hui les conséquences de ce refus. Il est révélateur de constater que la raison de l'adoption à l'unanimité du projet de loi sur l'égalité réelle repose sur le fait qu'il contient des mesures qui auraient dû s'appliquer depuis longtemps, si la loi dite de départementalisation avait été respectée. Ce retard a maintenu les inégalités, et a conduit au blocage du système. Des forces politiques autres que communistes sont aujourd'hui amenées aussi à constater ce fait. La seule alternative est celle d'une gestion par les Réunionnais de leurs affaires. Même les héritiers des adversaires les plus acharnés du PCR sont obligés de se rallier à l'analyse faite depuis 58 ans par le Parti communiste réunionnais. Les divergences sur le fond se sont estompées, reste la bataille sur le contenu à donner à cette responsabilité. Pour le PCR, elle doit permettre de garantir la survie des droits sociaux obtenus à la suite de 70 ans de

luttés pour l'égalité sociale, tout en permettant à La Réunion de renouer avec son environnement régional. Il s'agit pour notre île d'être actrice du développement de son bassin de vie, en sachant que nos voisins ont des législations sociales beaucoup moins favorables aux travailleurs, notamment en termes de salaire, et qu'ils sont capables de produire les mêmes marchandises que celles qui sont fabriquées à La Réunion. Dans le cadre actuel, c'est la ruine assurée pour ce qui reste de l'économie productive. Mais avec une assemblée dotée de compétences pour discuter avec les pays voisins, un espoir existe d'échapper à ce tragique destin. Le PCR milite pour réaliser ce changement. L'histoire rappelle qu'un nouveau cadre ne peut être obtenu que par le soutien d'une large majorité de Réunionnais. C'est pourquoi le PCR plaide pour que cette volonté s'exprime par un rassemblement dépassant les clivages politiques.

M.M.

Après les révélations du Canard Enchaîné et la perquisition à l'Assemblée nationale

François Fillon fragilisé par son propre camp

Ce mercredi, le Canard Enchaîné a fait de nouvelles révélations au sujet des rémunérations perçues par Pénélope Fillon en tant qu'assistante parlementaire de François Fillon et de son suppléant. Selon l'hebdomadaire, les émoluments perçus par l'épouse du candidat du Parti Les Républicains s'élèveraient à 900.000 euros. Ces révélations interviennent au lendemain d'une retentissante perquisition à l'Assemblée nationale. L'enquête vise à déterminer si du travail a été fourni en échange des salaires versés.

Du côté du principal parti de l'opposition en France, des informations fragilisent la position du candidat désigné par la primaire.

Le premier coup est parti de l'Assemblée nationale dans le camp même du vainqueur de la primaire de la droite. Apportant sa solidarité à François Fillon et à sa famille dans l'épreuve qu'elle traverse, et affirmant son attachement au respect de la présomption d'innocence, Georges Fenech, député du Parti LR, a notamment déclaré ceci hier de-

vant les caméras de BFMTV :

« Nous sommes en train de couler »

« Je considère que les événements, totalement imprévisibles, qui viennent de se produire rendent caduques l'élection primaire. En disant cela, je me fais l'interprète de beaucoup de parlementaires avec lesquels j'ai pu m'entretenir. C'est difficile à dire mais - compte tenu du contexte actuel où les Français attendent un véritable changement dans notre pays - nous sommes un peu comme l'orchestre du Titanic : nous sommes en train de couler. Car nous ne pouvons pas, une famille politique comme la nôtre Les Républicains, se soumettre à une décision d'un juge ou d'un procureur d'ici 15 jours pour savoir si François Fillon doit porter nos couleurs ou pas. Cela n'est pas un argument recevable. J'appelle tous les parlementaires, tous les élus et tous les militants à provoquer un Conseil na-

tional extraordinaire où nous devons prendre une décision dans l'urgence. L'élection présidentielle est dans quelques semaines. Nous ne pouvons pas continuer avec un candidat aujourd'hui en extrême difficulté, ce n'est pas possible. »

En clair, c'est un appel à peine voilé à désigner un nouveau candidat de la droite à la présidentielle. En une semaine, l'unité de l'opposition s'est bien fissurée. Voilà qui contribue à renforcer l'incertitude sur le déroulement de l'élection présidentielle qui doit déterminer le pouvoir qui gouvernera la France au cours des 5 années à venir.

Car du côté du Parti socialiste, Michel Sapin s'est fait le porte-parole d'une défiance à l'encontre de Benoît Hamon, vainqueur de la primaire organisée par le PS. Invité mardi matin sur France Inter, il a dit en substance que si Benoît Hamon ne montrait pas sa fierté du bilan de François Hollande, alors il sera battu.

M.M.

Edito

Une nouvelle étude condamne la route en mer

Le changement climatique ne connaît pas de frontière tout comme ses effets. C'est ce qui se passe pour la montée du niveau de la mer. C'est la conséquence de l'élévation de la température qui fait fondre les glaciers. D'importants volumes d'eau douce se déversent dans les océans, ce qui contribue à l'élévation de leurs niveaux.

Les effets les plus connus touchent des États insulaires. Des peuples voient progressivement leurs terres ancestrales submergées. Avant la fin du siècle, ils seront contraints de quitter le pays où sont enterrés leurs aînés. Mais cette crise touche aussi les pollueurs historiques.

Ainsi, une étude du NOAA souligne que les côtes des États-Unis sont parmi les plus vulnérables au monde. La montée du niveau de la mer pourrait atteindre 2,5 mètres sur la côte Est d'ici à la fin du siècle.

L'ouragan Sandy en 2012 avait déjà souligné cette vulnérabilité. Cela va obliger les États-Unis à engager des dépenses considérables pour protéger notamment une ville comme New-York. Mais à moins de construire un mur de plusieurs mètres de haut tout le long de la côte des États-Unis, il faudra nécessairement déplacer des millions de personnes. Car plusieurs phénomènes amplifient les effets de la montée du niveau de la mer. « L'océan n'est pas comparable à une baignoire qui se remplit », explique William Sweet, principal auteur du rapport. « La montée du niveau marin sera assez variable de parts et d'autres du globe, en raison des courants et des caractéristiques géologiques de chaque région. Sur toute la côte Nord-Atlantique, au Nord de la Vir-

ginie, mais aussi dans l'Ouest du golfe du Mexique, il y a un phénomène de subsidence, c'est-à-dire un affaissement de la croûte terrestre qui s'ajoute à la montée de l'océan. Cet effet est dû à l'exploitation des sous-sols, mais également à d'autres facteurs naturels ».

Sous nos latitudes, la montée du niveau de l'océan Indien sera aussi une réalité. Jusqu'à présent, les études successives sont toujours plus pessimistes quant à l'ampleur du phénomène. Cela souligne la nécessité de revoir toutes les prévisions. Or, le projet de la route en mer a été lancé en 2010 sur la base d'études vieilles d'au moins 6 ans, soit une éternité à l'échelle des progrès de la connaissance des effets du changement climatique. C'est pourquoi, le chantier que France2 a rebaptisé « la route la plus chère du monde » est remis en cause. La réalité appelle à s'éloigner du littoral pour protéger la population. Le projet de route en mer place La Réunion à contre-courant d'une tendance mondiale. Car les effets du changement climatique sont planétaires, et La Réunion est une partie du monde qui sera touchée au même titre que les autres.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Un Réunionnais sur quatre vit dans «les Hauts»

Voici la reproduction du contenu de l'étude parue dans le numéro 89 de l'INSEE-Flash-Réunion publié sous la signature de Ludovic Besson.

En 2013, la moitié des habitants de La Réunion vivent sur le littoral, à une altitude inférieure à 150 mètres. Un quart vivent à mi-pente, de 150 à 400 mètres, et un quart dans les « Hauts » à 400 mètres ou plus. Entre 2008 et 2013, si la population réunionnaise a augmenté à un rythme annuel moyen de 0,7 %, cette augmentation a été deux fois plus forte à mi-pente (+ 1,6 %) et plus lente sur le littoral. À mi-pente, la population est bien mieux insérée sur le marché du travail que sur le littoral et dans les Hauts : 49 % des habitants ont un emploi contre 43 %. Huit ménages sur dix vivent dans une maison et, comme dans les Hauts, le modèle familial du couple avec enfant(s) domine. Les Hauts accueillent une population plus modeste, composée pour un tiers d'ouvriers, d'agriculteurs et de retraités, soit une part plus élevée qu'ailleurs. Le littoral est composé, quant à lui, de zones plus disparates : 85 % des habitants des quartiers de la politique de la ville y résident, mais en même temps, il abrite des zones résidentielles composées de ménages plus aisés.

Au 1er janvier 2013, la moitié des habitants de La Réunion vivent sur le littoral, à une altitude inférieure à 150 mètres. Un Réunionnais sur quatre vit dans les « Hauts », à 400 mètres ou plus d'altitude. Dans le Sud, une forte proportion d'habitants vivent à cette altitude (39 %). À l'Ouest, si un quart de la population vit dans les Hauts, cette part est bien plus élevée à Saint-Leu et Saint-Paul (33 %), et encore davantage à Trois-Bassins (89 %). Deux communes regroupent plus de la

moitié des habitants des Hauts (53 %) : Le Tampon au Sud, entièrement située sur les hauteurs, et Saint-Paul à l'Ouest.

À l'inverse, dans l'Est et le Nord, seul un habitant sur dix vit à partir de 400 mètres, exceptions faites de La Plaine-des-Palmistes et de Salazie, qui n'ont pas de façade maritime.

Entre 2008 et 2013, la population a fortement augmenté à mi-pente, entre 150 et 400 mètres : + 1,6 % en moyenne annuelle, soit une croissance deux fois plus forte que sur l'ensemble de l'île (+ 0,7 %), en lien avec l'étalement urbain. En revanche, sur le littoral, la population a augmenté très faiblement (+ 0,2 %). Dans les Hauts, elle a crû à un rythme très légèrement supérieur à la moyenne régionale (+ 0,8 %).

Le littoral : des zones très disparates

Le littoral regroupe la moitié de la population de l'île (428 000 habitants). C'est également la partie de l'île la plus densément peuplée, avec plus de 1 000 habitants au km², soit trois fois plus que pour l'ensemble de La Réunion (333 habitants au km²). De fait, l'habitat collectif y est surreprésenté : 43 % des logements sont des appartements contre 30 % en moyenne régionale.

Par ailleurs, les trois quarts des logements sociaux sont localisés sur cette bande étroite de l'île. Ainsi, les populations les plus en difficulté y sont concentrées : 85 % des habitants des quartiers de la politique

de la ville y vivent, soit un habitant du littoral sur trois. Cependant, la majorité des zones résidentielles de l'île, où habitent des populations nettement plus aisées que la moyenne, sont également situées sur les littoraux du Nord et de l'Ouest (le centre-ville de Saint-Denis, Saint-Gilles-les-Bains, L'Étang-Salé-les-Bains, etc.).

De fait, l'accès des habitants du littoral à l'emploi est proche de la moyenne régionale. La part des cadres et professions intermédiaires (16 %), comme celle des ouvriers, agriculteurs et retraités (29 %), y sont également dans la norme régionale.

Habitant plus souvent un logement social que les autres types de ménages, les familles monoparentales sont relativement plus nombreuses sur le littoral qu'ailleurs. Il en est de même des personnes vivant seules, quel que soit leur âge, qui sont sans doute attirées par des niveaux d'équipement et de services plus importants. Par ailleurs, les ménages vivant sur le littoral disposent moins souvent d'une voiture, ce qui pourrait s'expliquer par le recours à d'autres moyens de déplacements comme les transports en commun ou une moindre capacité financière à en posséder une.

A suivre

In kozman pou la rout

« Si ou lé éné bourik, ou la pa pou vni shoval ! »

La pa bézoin tro kas lo koko pou konprann sak kozman-la i vé dir sof ké d'après sak lo moun i kroï in shoval lé pli intélizan k'in bourik é sa sé in n'afè a oïr. In n'ot afè a oïr sé ké demoun na tandans a ziz lo kapasité d'in zanimo suivan sak zot mèm i koné fèr. Mé in zanimo sé in zanimo, in bourik sé in bourik é in shoval sé in shoval donk pou shakinn son griye pou mézir son l'intélizans lé pa parèy la n'ote. Astèr si ni vé parl demoun, nana son kapasité natirèl épi nana son kapasité kiltirèl : lo kapilyal natirèl nou na sa an nésan, é lo kapital kiltirèl ni fé grandi sa zour apré zour dann nout vi dann la sosyété. Mi rapèl azot sak in profèsèr moin la konète dann l'inivèrsité té i di : li té i di, shak moun nana son talan dsi la tèr é i fo zis li fé grandi son talan é la sosyété, i fo, èl i rokoné lo talan lé z'inn épi lé z'ot. Si zoti konprann bien sak mi vé dir i fo pa ziz toulmoun avèk lo mèm griye lo bann savoir, pars, sansa, lé riskab pass koté in zéni san romark ali. Alé ! Ni artrouv pli d'van.

Biographies de Charles Angrand - un cas d'espèce (2)

N'en déplaise au biographe intitulé d'Angrand, la poésie délicate des dessins de 1901 fut unanimement saluée par la critique. Une douzaine de journaux et de publications, accessibles sur le site Gallica, évoquent les crayons Conté et convergent en cette appréciation.

Si Charles Ponsonailhe met en avant la musicalité des dessins (harmonie, ondes musicales), s'il use de la synesthésie baudelairienne pour mettre en résonance les sens de la vue et de l'ouïe, c'est pour conclure sur la science de ces représentations et mettre en avant l'idée d'un art total qui, chez Angrand, fait converger non seulement les sens, mais le cœur et l'esprit.

Une autre correspondance est faite par Lucie Cousturier dans l'étude qu'elle consacre à Seurat en 1921, elle évoque « la fluidité » des dessins d'Angrand, leur atmosphère liquide. Benjamin Guinaudeau joue davantage sur le registre sentimental, dans « L'Aurore » n°509 du 11 mars 1899 : émotion, délicatesse, intimité, tendresse en sont les éléments qui retiennent l'attention, selon lui.

Thiébaud-Sisson, Émile Pouget, Jules Bois et Geffroy mettent l'accent plus ou moins intensément sur l'aspect onirique de l'œuvre, ils évoquent chacun à sa façon l'atmosphère d'irréalité qui y règne, cette part de rêve qui éloigne le motif du réel.

Le critique au « Temps » (numéro du 7 avril 1894), Thiébaud-Sisson, est celui qui tend le plus vers la magie, avec Jules Bois, quand il énumère un « charme poétique et sobre », charme au sens du *carmen latin* qui signifie : « formule magique, incantation ».

J. Bois évoque dans le « Gil Blas » du 21 mars 1893 le rêve et la « trouble mélancolie » qui s'en dégage.

Pouget au « Père Peinard », s'il use de termes plus rudes en 1896, son appréciation, tout argotique qu'elle soit, rejoint dans le fond celle de Thiébaud-Sisson : il voit dans ces dessins « de la poésie sans trouducuterie », et (au rebours de son style) « du mystère sans battage ».

Se montre plus contenu, moins lyrique, Gustave Geffroy qui, dans un article du « Matin » du 9 mai 1901, évoque sobrement de « beaux dessins aux formes légères, à l'atmosphère lumineuse », on sent quand même poindre l'atmosphère d'irréalité et de rêve dans la notion de lé-

greté. Il est vrai que « La Justice » de Clémenceau du 22 mars 1893, sous sa plume, indiquait déjà : « M. Charles Angrand expose des dessins où les formes s'illuminent et s'évanouissent doucement dans l'ombre : La Petite Convalescente, l'Étable, le Chat ».



Seurat et le dessin néo-impressionniste de Marina Ferretti Bocquillon, Musée d'Orsay éditions (partie 2 : « Charles Angrand, 'les dessins sont toute mon histoire' »).

Sans s'arrêter sur les lignes que consacrèrent « Le Radical » en date du 11 avril 1895, et « La Chronique des Arts et de la Curiosité », (supplément à la Gazette des Beaux-Arts) du 18 mars 1899, qui sous la plume de Julien Leclerq (« Mercure de France » aussi) sont élogieuses sans analyse, il est notable de constater que certains critiques s'attachèrent à la technique et au rendu des dessins d'Angrand. Signac, qui saluait dans son journal « de vrais dessins de peintre », dédia à son ami son livre « D'Eugène Delacroix au néo-impressionnisme » publié en 1899 avec cette mention : « à Ch. Angrand, docteur es-contraste, maître es-dégradé » (sic).

Plus pertinent encore, l'auteur de « La Peinture française contemporaine : les maîtres d'aujourd'hui » publié en 1901 aux éditions Firmin-Didot, Paul Lorquet, remarquait : « Près de ces peintres [Laurent et Soord] se range le dessinateur Charles Angrand avec ses jeunes mères et ses enfants, blanches formes doucement apparues entre les ombres que nuance habilement le réseau des points noirs plus ou moins espacés », réinsérant l'artiste dans un système de pensée et de travail qui s'employait à diviser la lumière pour en obtenir le poudroïement et la vibration, ce que lui permettait le grain du

papier.

La critique, sans doute intriguée, chercha à tisser des filiations. Guinaudeau et Jules Bois voyaient en ces dessins une proximité avec le style d'Eugène Carrière. Vauxcelles évoquera en 1906 dans une vision d'ensemble plutôt Seurat et Millet. Thiébaud-Sisson, plus éclairé, dédouane Angrand de toute influence, en relevant sa manière « si délicatement personnelle ».

Aujourd'hui, avec le recul de plus d'un siècle, il apparaît qu'entre les dessins de Carrière et ceux d'Angrand, ce sont les différences qui s'accusent.

Le dépouillement de la presse, à partir de Gallica, offre un tableau très incomplet, on l'a dit. Le problème c'est que la feuille de journal si ancienne, fragile de constitution, jaunit, perd de sa souplesse, devient cassante, et part en poussière. Il se serait temps que les pouvoirs publics en prennent conscience et divulguent au plus grand nombre l'intégralité de ces documents rares et passionnants que constitue la presse.

Mais ce qui est valable pour le public l'est sans doute davantage pour le privé : pas moins de 200 carnets du peintre Charles Angrand dorment quelque part, des correspondances entières sont enfermées dans des armoires, des tiroirs, et des coffres ; les couleurs fanent, les encres passent, les feuillets se disloquent. Les lettres de guerre d'Henri Angrand restent ficelées... Sans doute attend-on pour préserver certains secrets de famille, en effet, que tout s'efface et parte en poussière. Triste habitude française.

En définitive, « la plus parfaite indifférence » ne concerna pas le présent du peintre ; l'oubli fut orchestré plus tard, à partir des années 30. Le neveu s'en chargea.

M. Lespinasse et Pierre Angrand ont essayé de faire passer l'artiste pour un incompris, un maudit et ont réussi à faire de lui un oublié. Ils ont verrouillé l'information de sorte qu'en faisant l'inventaire (partiel et partial) des seuls événements de son existence qu'ils souhaitaient, avec le plus de précisions possibles, ils ont donné l'illusion que tout était dit. Mais de grands pans d'ombre s'étendent.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Séshrès, Oui ! Mé gaspiyaz sirtou !

Koméla demoun i parl bonpé dsi la késtyon dolo. I fo dir la séshrès l'après fatig anou dopi in koup de tan. Partou ou i antann dir : i mank dolo ! Pa tèlman dolo pou boir, sansa dolo pou fé la toilète sansa kui manzé - sof kan la koupir d'lo i ariv par sirpriz : l'èrla, ou lé pri !-mé sak nana zardin i san pasé kisoï pou flèr, kisoï pou légime, kisoï domin pou bann gro kiltir.

Romark bien la séshrès sé in n'afer ni koné é mi rapèl bien nana in bon koup de tan lo prète téi roganiz bann nevène pou domann bondyé pou fé tonm la plui. Mi souvien mèm, konm banna i fé Madégaskar zordi, in zour la fane de sèl dsi bann niyaz pou fé tonm la plui. Mi rapèl sa konm si lété yèr. Nou la bien vi lo l'aviyon, mé la plui nou la pa vi in grin.

Mé si ni réflèshi in pé dsi la késtyonn séshrès, ni pans bann moun lo Sahel dann l'afrik lé riskab pète a rir si ni anparl azot nout mank dolo mé sa sé in détaye. Pli sèryèzman ni pé anparl nout gaspiyaz dolo. La-ba dann Sint-Roz zis si lo Por : in plézir antann dolo koulé ! Ni pé osi anparl tiyo pèrsé dann bann gran komine : nana près la moityé d'lo i koul dann vid ! Ni pé galman anparl dolo-kalité pou lo bin - in pé partou i zète dan la mèr. Ni pé anparl dolo ni ramas mèm pa kan la plui i tonm dsou nout bann toi.

L'èr-la, mèm nana la séshrès pars la plui i tonm pa konm d'abitid, mé shé nou mi pans sirtou i fo parl lo gaspiyaz par lo bann tête an l'èr soidizan bann résponsab dolo pou nout péi.

Nb. Zot i koné lo zistoir Kalandyak ? Sa sé déza in zistoir té I anparl la séshrès dodan é torti I sava rod in solisyon avèk Bondyé.

Justin